



COOPÉRER EN VUE DE GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En novembre 2022, une nouvelle concertation stratégique Benelux sur la sécurité alimentaire a été officiellement lancée à Luxembourg en présence des chefs des agences de sécurité alimentaire des trois pays (les 'Heads of Food Safety Agencies' / HoA's du Benelux), à savoir :

- pour la Belgique, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) ;
- pour les Pays-Bas, la 'Nederlandse Voedsel- en Warenautoriteit' (NVWA) ;
- pour le Luxembourg, l'Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et Alimentaire (ALVA).



Frans Weekers, Secrétaire général du Benelux :

"La raison d'être d'une telle coopération stratégique est d'assurer ensemble le bien-être et la sécurité de nos citoyens, une préoccupation majeure de la coopération Benelux. Nous voulons éviter des affaires comme celle du Fipronil dans les œufs ! Et une coopération accrue en matière de sécurité alimentaire contribuera directement à la protection des consommateurs."

La sécurité alimentaire se concrétise à travers différents dossiers :

- ✓ **des pré-concertations systématiques en marge de réunions européennes** en vue de promouvoir les intérêts communs ;
- ✓ **la protection de la santé animale** dans une optique de faciliter sur un plan administratif les mouvements transfrontaliers d'animaux d'élevage tout en garantissant un bon état sanitaire entre les trois pays du Benelux, mais aussi avec la France et l'Allemagne ;
- ✓ **la coopération en matière d'aliments pour animaux** avec l'Allemagne (Bund et Rhénanie-du-Nord-Westphalie) qui vise à éviter des différences d'interprétation et d'implémentation de la législation européenne et à faire converger les vues en regards de nouveaux développements ;
- ✓ **le contrôle de la vente sur Internet** et plus particulièrement la mise en œuvre du 'mystery shopping' dans le cadre du règlement (UE) 2017/625 qui permet aux agents de contrôle de passer des commandes en ligne sans être identifiés ou encore en stimulant des collaborations avec les parties prenantes telles que les grandes plateformes ;
- ✓ **la sécurité des denrées alimentaires**, par le biais d'accords concernant les matériaux et objets en métal en contact avec les aliments dans le cadre de la transposition conjointe d'une résolution du Conseil de l'Europe sur cette matière.

Plus d'information
www.benelux.int

NL



FR



Benelux

SECRETARIAAT-GENERAAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL